

LES RENCONTRES

« ETUDES ET RECHERCHES »

POUR COMPRENDRE LE SOCIAL, REGARDER L'ECONOMIE DE L'ILE-DE-FRANCE

L'Ile-de-France est la région la plus riche et la plus qualifiée de France quant aux emplois, c'est aussi l'une des plus riches d'Europe. Pourtant, cette position privilégiée dans la hiérarchie des économies urbaines, dont on pourrait penser qu'elle crée les conditions pour une meilleure solution des difficultés sociales, semble au contraire les accentuer. L'intensité de la pauvreté y est importante, le chômage, qui y était traditionnellement plus faible, augmente plus fortement, se rapprochant du taux de chômage national, les inégalités sociales et spatiales s'accroissent fortement.

La Mission souhaite porter son regard sur les évolutions économiques qui affectent l'Ile-de-France, pour essayer de discerner les rapports qu'elles entretiennent avec les évolutions sociales. Pour cela, il faut pouvoir caractériser les tendances significatives des transformations économiques, il faut aussi considérer les interprétations qui en sont proposées.

Certaines problématiques voient l'intensification des difficultés sociales comme une conséquence du type de structure économique émergente - l'hypothèse de la ville globale avec un lien direct entre globalisation économique et dualisation sociale - d'autres voient plutôt des problèmes de désajustement, structurel et/ou spatial, entre types de qualifications requises et localisations des entreprises, d'une part, caractéristiques de la population active, d'autre part. Ces désajustements pouvant être eux-mêmes considérés comme plus ou moins conjoncturels ou structurels - phase d'adaptation à une nouvelle structure de l'économie, effets d'une conjoncture économique générale morose accentués par la plus grande cyclicité de l'économie francilienne résultant de son couplage plus fort avec l'économie mondialisée.

Ces interprétations ont des conséquences qui peuvent être différentes, voire opposées sur les effets, bénéfiques ou négatifs, que les acteurs des politiques sociales peuvent attendre de la poursuite de ces évolutions quant à l'acuité des problèmes de pauvreté et aux moyens pour les résoudre.

Pour faire le point sur ces tendances et leurs interprétations, nous avons sollicité les auteurs de différents travaux récents de façon à alimenter notre réflexion collective.

PROGRAMME :

Après une rapide introduction par Edmond PRÉTECEILLE, Directeur de recherche, Observatoire Sociologique du Changement, FNSP-CNRS, pour présenter les objectifs et thèmes de la rencontre, celle-ci s'est déroulée en deux temps :

Tout d'abord, ont été présentés des éléments d'analyse disponibles :

- Mme Brigitte BELLOC de l'INSEE et Mme Mariette SAGOT de l'IAURIF ont présenté les principales tendances de l'évolution récente en matière d'activité économique et d'emploi, à partir des travaux rassemblés dans le tome IV de l'Atlas des Franciliens.

- M. Laurent DAVEZIES, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université de Paris XIII – Val-de-Marne et chercheur à l'ŒIL : « La pauvreté en Ile-de-France : un effet du déséquilibre entre production et consommation dans la structure de l'économie régionale ».

- M. Frédéric GILLI, Chercheur au CERAS-ENPC : "Dynamiques territoriales et choix de localisation des acteurs - Les transformations récentes de l'Ile-de-France".

Dans un second temps, M. Pierre BECKOUCHE, Professeur à l'Institut de Géographie, Université de Paris I, a introduit la discussion en commentant les éléments et interprétations présentées et en proposant des thèmes et interrogations pour le débat.

POUR COMPRENDRE LE SOCIAL, REGARDER L'ECONOMIE DE L'ILE-DE-FRANCE

SOMMAIRE

■ INTRODUCTION	4
Edmond PRETECEILLE Directeur de recherche, Observatoire sociologique du changement FNSP-CNRS.	
■ ELEMENTS D'ANALYSE DISPONIBLES	7
I - Tendances de l'évolution récente en matière d'activité économique et d'emploi (tomme IV de l'Atlas des Franciliens).	
- Mariette SAGOT – IAURIF	7 et 8
- Brigitte BELLOC – INSEE	7
II - La pauvreté en Ile-de-France : un effet du déséquilibre entre production et consommation dans la structure de l'économie régionale.	9
Laurent DAVEZIES Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université de Paris XIII Val-de-Marne, chercheur à l'ŒIL.	
III - «Dynamiques territoriales et choix de localisation des acteurs - Les transformations récentes de l'Ile-de-France ».	11
Frédéric GILLI Chercheur au CERAS – ENPC.	
■ DISCUSSION	13
Pierre BECKOUCHE Professeur à l'Institut de Géographie, Université Paris I	
■ CONCLUSION	
Michel CASTELLAN MIPES	19



Introduction

Edmond PRETECEILLE

**Directeur de recherche, Observatoire sociologique du changement
FNRS-CNRS**

Bonjour à tous. Lors de ces rencontres « études et recherches », vous avez plutôt l'habitude de participer à des débats sur différents aspects de la pauvreté dans la Région. Nous vous proposons aujourd'hui de nous interroger sur les transformations de l'économie de l'Île-de-France. De fait, cette question a à avoir, de façon indirecte, avec la pauvreté.

En général, le développement économique est posé comme devant créer les conditions nécessaires pour la résolution des problèmes sociaux. C'est d'ailleurs une base quasi unanime de la rhétorique politique sur ces questions. Pour consommer, distribuer, aider et assister, il importe de disposer de ressources, donc d'avoir produit au préalable les richesses correspondantes. A cet égard, l'Île-de-France, qui est l'une des métropoles les plus riches d'Europe voire du monde, devrait avoir résolu ses problèmes de pauvreté. Or tel n'est pas le cas. Depuis deux décennies, nous assistons à une évolution paradoxale : le développement de la richesse de la Région s'accompagne d'une intensification des problèmes sociaux, avec une montée du chômage – qui a désormais rattrapé le niveau national – une acuité croissante des questions de pauvreté et de précarité et une concentration des difficultés sociales dans les parties centrales de la ville (parties qui sont pourtant les plus riches en termes de population résidente et d'emploi).

Trois grandes raisons sont d'ordinaire avancées pour expliquer ce paradoxe.

a. Explications politiques

La résolution des problèmes sociaux est avant tout une question politique. En effet, les moyens existent, puisque la richesse est là. Mais la volonté politique, elle, est absente. Au contraire, peut-être les politiques accentuent-ils les inégalités ?

b. Explications structurelles et économiques

Une partie des problèmes sociaux tient aux transformations de l'économie. De fait, la croissance de l'économie s'est accompagnée de transformations qui seraient génératrices de l'aggravation de problèmes existants ou de nouveaux types de problèmes. Ces transformations peuvent tenir à l'évolution structurelle et sectorielle de la Région ou aux transformations de la division du travail dans l'économie, qui modifient la structure des qualifications. L'une des expressions théoriques de cette question dans le débat international est le modèle dit de la ville globale. Selon ce modèle, l'on trouverait d'un côté un ensemble d'emplois très qualifiés et très bien rémunérés et, de l'autre côté, un ensemble d'emplois – de plus en plus nombreux – peu qualifiés et mal rémunérés.

Entre ces deux ensembles, l'on observerait un creusement, celui de la dualisation ou de la « société en sablier », avec un processus de fragilisation et de diminution des classes moyennes, voire leur disparition.

Par ailleurs, l'évolution du marché du travail entraîne un développement de la précarisation, dans un contexte où les capacités du monde du travail à défendre ses positions sont affaiblies, notamment en raison de la désyndicalisation.

Certaines raisons tiennent en outre au rapport de la métropole avec l'extérieur, en particulier le couplage plus fort de l'économie francilienne avec l'économie mondiale et ses conséquences nettes du point de vue de l'accentuation des cycles économiques. Cette dernière produirait des processus de fragilisation d'ensemble de catégories sociales connaissant plus de difficultés que d'autres à absorber les périodes basses de ces cycles.

Enfin, la transformation spatiale de la Région entraîne un désajustement entre la localisation des emplois et celle des résidences.

c. Liens indirects entre l'économie et le social

Tout d'abord, le coût de la vie dans une région comme l'Ile-de-France est potentiellement générateur de difficultés sociales croissantes. L'exemple le plus flagrant est celui du logement. Le marché immobilier étant tiré vers le haut par les logements de luxe et les bureaux, l'accès au logement devient de plus en plus difficile pour les classes moyennes et populaires.

Ensuite, la distance croissante entre le domicile et le travail, en particulier pour les catégories les plus modestes rejetées en périphérie du fait du coût du logement, induit des coûts, un stress supplémentaire mais aussi une fragilisation en termes d'accessibilité aux emplois.

Enfin, le décalage qualitatif croissant entre l'offre et la demande d'emploi touche, lui aussi, les catégories les plus modestes de la population. Il empêche la population de s'ajuster spontanément et rapidement aux demandes d'emplois plus qualifiés. Les enfants des catégories populaires, par exemple, ont des possibilités de mobilité sociale par le travail relativement limitées du fait de l'inefficacité du système de formation, reproduisant ainsi la position de dominés de leurs parents. Le même raisonnement peut s'appliquer aux populations immigrées dans la mesure où la logique des flux migratoires ne s'explique pas uniquement par une attraction rationnellement perçue dans ses spécificités qualitatives du marché de l'emploi. De fait, nombreux sont les migrants qui viennent en Ile-de-France, région la plus attractive pour l'immigration, sans pour autant disposer des qualifications requises par l'évolution de l'économie francilienne.

Pour explorer les données et les éléments d'interprétation dont nous pouvons disposer sur ces questions trois exposés vous seront présentés dans un premier temps. Le premier exposé, présenté par Brigitte BELLOC, de l'INSEE, et Mariette SAGOT, de l'IAURIF, reviendra sur un ensemble de résultats et d'analyses tiré du travail réalisé dans le cadre de l'élaboration du tome IV de l'Atlas des franciliens. Puis vous sera présentée par Laurent DAVEZIES, professeur à l'Université de Paris XII, une interprétation des tensions entre l'évolution économique et la pauvreté, en particulier une thèse sur le déséquilibre entre production et consommation. Enfin, une présentation vous sera faite par Frédéric GILLI, chercheur au CERAS-ENPC, des dynamiques territoriales et des choix de localisation des acteurs au cours des transformations récentes de l'Ile-de-France.

Nous ouvrirons ensuite le débat, avec un commentaire introductif de Pierre BECKOUCHE, professeur à l'Université de Paris I. Vous pourrez alors nous faire part de vos analyses de terrain et de vos points de vue, divergents ou convergents.

Éléments d'analyse disponibles

I. Tendances de l'évolution récente en matière d'activité économique et d'emploi (tome IV de l'Atlas des Franciliens)

Mariette SAGOT, IAURIF

L'Ile-de-France est une région phare dans le contexte français et européen. Elle a le deuxième PIB du nord-ouest européen après Londres et la plus forte productivité du travail après Hambourg.

Elle est le premier bassin d'emploi national, avec 5 millions d'emplois (22 % de l'emploi national). Centre décisionnel et politique, l'Ile-de-France concentre des emplois supérieurs dits stratégiques (45 %) et des emplois exercés dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (42 %). Elle accueille la moitié des sièges sociaux étrangers, les entreprises étrangères contrôlant 13 % de l'emploi francilien.

Cette région est fortement exposée aux aléas de l'économie mondiale. Elle est la région la plus sensible aux retournements de conjoncture. Entre 1975 et 1999, l'Ile-de-France a enregistré un taux de croissance moyen annuel de 0,32 %, contre 0,38 % en France. Pour autant, en Ile-de-France, ce taux a connu de forts à-coups aux périodes intercensitaires. Tel n'a pas été le cas du taux national.

Si l'emploi continue à reculer dans l'industrie, il augmente toujours dans le secteur tertiaire.

Les emplois se redéplient en grande couronne essentiellement. Entre 1990 et 1999, Paris a perdu 215 000 emplois. La petite couronne en a gagné 19 000 et la grande couronne, 161 000. L'on observe en outre un desserrement vers la périphérie (villes nouvelles et Roissy). Depuis quelques années, la reprise économique bénéficie à toute la région. Ainsi, entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2003, Paris a gagné 89 000 emplois, la petite couronne 110 000 et la grande couronne 133 000. La reprise concerne principalement le tertiaire.

Brigitte BELLOC, chef du service « études et diffusion », direction régionale INSEE

Les Franciliens sont globalement plus actifs (72,5 %) que les provinciaux (67,8 %). La différence est plus flagrante chez les femmes (6 points d'écart) que chez les hommes (3 points d'écart). Les actifs franciliens sont par ailleurs plus qualifiés que les autres.

La détérioration de l'emploi et la hausse du chômage ont été plus marquées en Ile-de-France qu'en province, entre 1990 et 1999, avec une forte progression du chômage chez les jeunes et les étrangers (sachant que ces taux étaient déjà élevés en 1990). Pour autant, en 1999, le taux de chômage – au sens du recensement – reste inférieur à celui de la province. La situation des Franciliens, et plus particulièrement des Franciliennes, est plus favorable qu'en province.

Entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2003, 330 000 emplois ont été créés dont 180 000 dans les services aux entreprises et 57 000 dans les services aux particuliers. Exception faite de l'industrie automobile dont le solde est légèrement positif, tous les secteurs de l'industrie ont connu des suppressions de postes. La participation de l'Ile-de-France à la croissance a diminué au fil des 4 années.

A la fin de l'année 2003, le niveau du chômage en Ile-de-France a rejoint celui de la province. La plupart des départements d'Ile-de-France ont retrouvé leur taux de chômage de 1998. La hausse du chômage est plus forte pour les cadres franciliens qu'en province. En effet, en 2001 et 2002, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a fortement augmenté. Début 2003, le risque de chômage est plus fort pour les diplômés du supérieur long (au dessus de Bac + 2) que pour les diplômés du supérieur court.

Mariette SAGOT

Le renforcement des disparités géographiques en Ile-de-France s'accompagne de périodes de crise mieux partagées que les embellies et d'un maintien de fortes disparités entre les catégories sociales.

Entre 1984 et 2000, le revenu moyen après impôt par foyer fiscal s'est accru de 19 % en euro constant en Ile-de-France. Il a crû de 55 % dans les communes où vivaient 10 % des foyers fiscaux les plus riches en 1984. Il a, en revanche, baissé de 1,5 % dans les communes où vivaient 10 % des foyers fiscaux les moins riches en 1984. D'importants écarts existent en outre entre les départements. Ainsi, en Seine-Saint-Denis le revenu moyen a baissé de 3,2 % tandis qu'il croissait de 38 % à Paris.

Entre 1984 et 1990, la croissance a été très inégalement partagée. Ce sont en effet les communes les plus riches qui en ont le plus profité. Entre 1990 et 1996, période de récession, l'évolution des revenus a été mieux partagée. Enfin, entre 1996 et 2000, la croissance a été très inégalement répartie.

Le taux de chômage des cadres est plus faible que celui des employés et des ouvriers. Les cadres sont par ailleurs moins concernés que les autres par les emplois temporaires. En revanche, ils sont 18,6 % à travailler dans leur commune de résidence, contre 29,9 % des employés et 26,5 % des ouvriers.

II « La pauvreté en Ile-de-France : un effet du déséquilibre entre production et consommation dans la structure de l'économie régionale »

Laurent DAVEZIES, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université de Paris XIII Val-de-Marne, Chercheur à l'Œil

La situation qui vient d'être décrite est pour le moins inquiétante, tant en termes économiques qu'en termes sociaux. Il est tout aussi inquiétant de constater que la dernière campagne électorale n'a pas abordé ce thème, même si tout n'est pas du ressort de la politique régionale. Par ailleurs, les données quantitatives et les mesures sont encore trop rares et difficilement accessibles. Ils sont pourtant un élément essentiel de la démocratie. De fait, la population doit avoir les moyens d'évaluer les politiques publiques. Par ailleurs, certaines institutions pensent détenir le monopole de la vérité. Or il n'y a pas une, mais des vérités, fort complexes qui plus est. Ainsi, en 2004, personne n'est capable de fournir une analyse fine du RMI ou du retour à l'emploi des rmistes. Il s'agit pourtant d'enjeux fondamentaux. La pauvreté peut être documentée, mais les chercheurs ne disposent pas des données existantes.

Je précise à cet égard que les pistes que j'avancerai devant vous sont des pistes fragiles. Pour autant, j'espère qu'elles contribueront à y voir plus clair. La piste principale sur laquelle je travaille actuellement est celle du déséquilibre entre production et consommation dans la structure de l'économie régionale. Depuis deux ans, l'Institut d'Urbanisme de Paris développe différents travaux sur les liens entre développement territorial et pauvreté. Il apparaît que les moteurs de développement du territoire sont très divers, en France. La compétitivité productive est souvent mise en avant, mais le développement matériel d'un territoire relève avant tout de la quantité de revenus captés et de la propension qu'ont ces revenus à circuler. Le développement en termes d'emploi, de chômage, de pauvreté, d'insertion et de cohésion dépend lui aussi très largement de ces facteurs. La productivité n'intervient qu'après. Pour l'essentiel d'entre elles, les ressources dont dispose un territoire n'ont que peu à voir avec la productivité. De la même façon, la circulation des ressources dépend de la demande, donc de la population en présence et de ses revenus.

L'Ile-de-France est un territoire plutôt plus productif que les autres. Il capte plus d'argent par le biais de la production compétitive et moins d'argent par le biais des retraites. D'autres régions, comme la Côte d'Azur ou le Languedoc-Roussillon, captent pour l'essentiel des revenus qui ont été gagnés ailleurs. Elles génèrent peu d'emplois et majoritairement des emplois peu qualifiés. Rappelons qu'il existe trois types d'emplois en France : l'emploi pour produire, l'emploi pour répondre à la demande et l'emploi public.

Il apparaît que les territoires qui sont les plus productifs sont ceux dans lesquels la dynamique de la pauvreté est la plus forte. C'est donc une affaire francilienne, mais pas seulement. Ces territoires ont une capacité extraordinaire à exclure les travailleurs les moins qualifiés. En Ile-de-France, l'on détruit même de l'emploi d'employés non qualifiés. Dans ces territoires, les revenus augmentent moins vite et la démographie est en panne.

Entre 1996 et 2000, alors même que les pauvres (au sens de la CNAF) ont vu leur nombre se réduire en France, la pauvreté a augmenté dans tout le nord-est français, notamment l'Ile-de-France, et ce, y compris en période de croissance. Etant peu résidentiels, les territoires les plus productifs offrent peu de possibilités d'emplois dans le secteur domestique. Ainsi, en Ile-de-France, les plombiers ont désormais tendance à embaucher des apprentis. Par ailleurs, ils détruisent plus d'emplois peu ou pas qualifiés.

En Ile-de-France, il existe un écart majeur entre la création de richesses, la redistribution des richesses et le pouvoir d'achat. Le coût de la vie y étant très élevé, les sur-revenus générés par la surproductivité se traduisent par des dépenses fixes plus élevées qu'ailleurs. Par ailleurs, 7 % de la masse salariale versée en Ile-de-France vont à 5 % de la population active d'Ile-de-France résidant hors d'Ile-de-France. Les travailleurs d'Ile-de-France font ainsi fonctionner l'économie domestique d'autres territoires. Plus que d'autres, l'Ile-de-France est la région du tourisme et du multi-rattachement territorial. Un Parisien moyen passe 57 nuits par an à plus de 100 kilomètres de Paris, dont trois pour des raisons professionnelles. Il consomme ainsi près de deux mois de salaire hors d'Ile-de-France. Cela représente une fuite de consommation très importante vers la province. J'ajoute qu'au titre du tourisme, les Franciliens dépensent plus en province que les provinciaux en Ile-de-France. L'écart serait de l'ordre de 5 %.

Au total, l'Ile-de-France connaît une situation de sous-consommation. Or, depuis quelques années, le discours ambiant indique que le système productif français n'a plus besoin de travailleurs peu ou pas qualifiés. Mais il existe encore du travail peu ou pas qualifié. En 2001, l'emploi peu ou pas qualifié a même retrouvé son niveau de 1982. Il a déserté le secteur productif, pour se reporter massivement vers celui des services aux ménages. L'on assiste en outre à une dissociation croissante entre la consommation et la production. En 2003, les Français ont travaillé 8 % de l'année. L'écart entre le temps de travail et le temps de consommation se distend de plus en plus, de même que l'écart entre les lieux de production et les lieux de consommation. Le cas de l'Ile-de-France est, à ce titre, très intéressant. L'excellence dans la production y génère une exclusion massive des personnes les plus vulnérables, sans que l'économie francilienne soit capable d'offrir des secteurs permettant de réinsérer ces populations. Le déficit de circulation monétaire en Ile-de-France n'est pas à la dimension du produit de la valeur ajoutée de la Région.

Enfin, l'Ile-de-France est touchée par une dualisation complexe. Les classes intermédiaires n'ont plus intérêt à rester en Ile-de-France. De fait, un appel d'air a été constitué par la croissance des régions du littoral de l'Ouest français. Dans la mesure où il n'existe pas de différence de salaires entre Paris et Nantes, il est plus intéressant pour un ménage avec deux enfants d'aller s'y installer. Par ailleurs, la classe moyenne restant en Ile-de-France est en situation de prospérité. La montée en puissance du travail des femmes lui a évité d'être fragilisée. Ainsi, entre 1990 et 1999, la croissance de la population active occupée a été exclusivement le fait des femmes. Si les emplois masculins peu qualifiés ont été éradiqués du système productif francilien, ils ont été compensés par la création d'emplois de services au ménage et sanitaires. Ces emplois sont largement occupés par des femmes jeunes. Au final, il apparaît que les secteurs les plus pénalisés sur le plan social sont ceux où l'emploi masculin s'est effondré sans qu'il y ait eu d'augmentation significative de l'emploi féminin. Les secteurs les plus riches restent traditionnels, avec une forte part de l'emploi masculin. Enfin, dans les catégories intermédiaires, les emplois masculins ont été peu frappés et l'emploi féminin a explosé. La double activité des ménages a entraîné leur enrichissement. L'arrivée du deuxième salaire – celui des femmes – a entraîné une augmentation du pouvoir d'achat des ménages.

III – « Dynamiques territoriales et choix de localisation des acteurs – Les transformations récentes de l’Ile-de-France »

Frédéric GILLI, Chercheur au CERAS-ENPC

L'étude que je vais vous présenter se nourrit en grande partie d'un travail que j'ai mené alors que je travaillais à la direction régionale de Picardie de l'INSEE. Elle a été réalisée pour la direction de l'équipement de l'Ile-de-France et porte sur l'évolution de l'emploi au cours des 25 dernières années.

Je concentrerai mon exposé sur la localisation des emplois en Ile-de-France et son évolution du point de vue sectoriel et socioprofessionnel. Je ne traiterai pas du caractère résidentiel des emplois. Dans les métropoles internationales, l'emploi local productif s'insère dans des chaînes de production internationales (conception, élaboration, distribution, management). Créer de la valeur ajoutée nécessite de capter l'un des éléments de cette chaîne et de proposer des emplois productifs. Capter le deuxième échelon, celui de l'élaboration, dépend de la capacité à avoir un coût du travail compétitif. Tel n'est plus le cas dans les pays occidentaux, qui doivent alors capter l'un des trois autres. Le maillon de la distribution est fortement lié à l'existence d'un marché local. Tant qu'elle sera un pays riche, la France pourra capter et conserver des emplois de distribution. Toute la question est donc de parvenir à capter des emplois de conception et de management. Une métropole nationale comme la région parisienne ne peut rester compétitive que si elle dispose de ce type d'emplois. De fait, le coût de la vie y est si élevé qu'il n'est pas durablement possible de conserver les autres types d'emplois.

Aujourd'hui, la région urbaine de Paris dépasse la région Ile-de-France. Le phénomène d'étalement de l'emploi et de la population a, en effet, dépassé les limites de l'Ile-de-France depuis le milieu des années 80. S'y ajoute, en parallèle, un phénomène de multi-polarisation de l'emploi, donc des espaces productifs.

En 1999, les emplois sont très inégalement répartis entre le centre et la périphérie de la métropole. La répartition communale de l'emploi, en Ile-de-France, est très hétérogène. S'il y a plus d'emplois au centre que dans la périphérie, la répartition n'est pas homogène non plus au centre. En 1975, la région parisienne est constituée d'une vaste zone centrale et, en lointaine périphérie, de pôles d'emploi historiques (Pontoise, Melun, Corbeil-Essonnes, Neuilly-sur-Marne, Roissy). Entre 1975 et 1999, le nombre des emplois du centre a chuté et la proche périphérie (de 10 à 40 kilomètres de Notre-Dame) s'est fortement densifiée, avec l'apparition des villes nouvelles (Cergy, Noisy, Evry, Saint-Quentin) et de nouveaux pôles d'emploi. Bien que ces pôles sont situés à proximité immédiate de l'agglomération centrale, leur existence ne se justifie pas uniquement par la proximité de Paris.

Trois phénomènes se sont fait jour, depuis 25 ans : un phénomène de diffusion, un phénomène de polarisation et un phénomène d'étalement. Le phénomène de diffusion correspond au gonflement de Paris au-delà de sa couronne d'arrondissement. Le phénomène de polarisation correspond à l'apparition de nouveaux pôles en périphérie ou à l'accroissement de pôles existants. Enfin, le phénomène d'étalement décrit la contribution des nouveaux pôles à la nouvelle localisation de l'emploi en région parisienne en dehors de leur zone. En 1975, 36 % de l'emploi était localisé dans Paris (capitale), 27,2 % dans la proche couronne, 19 % dans les pôles (Chartres, Corbeil, Pontoise, Rambouillet et Meaux) et 17 % hors pôle. En 1999, Paris ne concentre plus que 29 % de l'emploi régional. La ville a ainsi perdu 7 % de son emploi (320 000 emplois). La proche couronne est stable, avec 26,6 % de l'emploi. Les pôles se sont accrus en surface, représentant désormais 25 % de l'emploi régional (soit une augmentation de 37 % sur la période, ou 400 000 emplois). Enfin, la part de l'emploi hors pôle passe de 17 à 21 %, avec 320 000 emplois nouveaux (35 % de croissance).

Lorsque les emplois suivent l'étalement de la population, on parle de périurbanisation et d'organisation d'aires de chalandise et de recrutement. A l'inverse, dans le cas de délocalisations industrielles, c'est la population qui suit l'emploi, afin de raccourcir ses déplacements domicile / travail. La relocalisation des activités concerne les centres de recherche autant que les sites de production, mais elle suit des logiques économiques différentes selon les types d'emplois déplacés. Une unité de production ou un centre logistique sera déplacé en périphérie parce que ces espaces sont moins chers et plus accessibles. Un centre de recherche valorisera plus le cadre de travail et de vie de ses employés. La plaquette du centre de design de Peugeot, désormais implanté à Vélizy, indique à ce titre que le Groupe voulait mettre ses chercheurs « à l'abri de la rumeur du monde, dans un cadre agréable ».

Au final, l'on observe dans toute la région parisienne des tendances au profil similaire : une croissance du nombre de cadres et de professions intermédiaires, une stabilisation globale du nombre d'employés et une baisse du nombre d'ouvriers. En revanche, ces tendances se traduisent différemment au niveau local. L'on assiste à une spécialisation de Paris et à une diversification de la périphérie. De fait, augmenter brutalement le nombre de cadres et diminuer, dans le même temps, le nombre d'employés et d'ouvriers entraîne une homogénéisation du tissu productif dans les territoires qui comptaient surtout des employés et des ouvriers. Cela entraîne à l'inverse une spécialisation totale dans les territoires où les cadres étaient déjà fortement présents dans la population de départ. Ainsi, une même dynamique entraîne une spécialisation très forte dans les cadres au centre et une diversification de la population active de la grande périphérie.

Ajoutons que la montée en gamme des emplois de la région parisienne s'accompagne d'une diversification sectorielle. Celle-ci intervient dans un contexte de désindustrialisation (baisse des emplois, concentration des activités) et de diffusion des services. Mais si l'emploi s'étale et que les pôles se diversifient, les secteurs, eux, demeurent concentrés et les spécificités territoriales persistent. Le « décrochage de la banlieue Est » est ainsi essentiellement dû à un artefact statistique : si l'on suit l'évolution de la Banlieue Est et de la Banlieue Ouest *a posteriori*, avec les corrections apportées par l'Insee à ses grilles d'analyse, le décrochage est très relatif. Il correspond essentiellement à l'adaptation de la banlieue Est aux nouveaux métiers de techniciens dans les services aux entreprises (logistique, nettoyage, services comptables, maintenance informatique, etc.).

DISCUSSION

Pierre BECKOUCHE, Professeur à l'Institut de Géographie, Université Paris I

Vous l'avez montré, il est indispensable d'étudier les interactions entre les questions économiques, sociales et spatiales. Les transformations économiques ont des effets directs sur les problèmes d'emploi, de chômage et de pauvreté – transformations au titre desquelles on doit surtout évoquer le passage à un emploi très qualifié et productif. Pour autant, la région parisienne se grippe progressivement, elle crée moins d'activité et moins d'emplois et elle attire moins de population. Se pose en outre un problème de faiblesse des revenus résidentiels et non productifs. En Ile-de-France, la richesse est élevée, mais le pouvoir d'achat est faible.

Sur le plan spatial, les flux d'argent public et privé entre les différentes régions françaises interviennent aux dépens de la région parisienne : seuls 27 % des revenus parisiens sont générés par les flux productifs. La mobilité profite aux Franciliens mais, sur le plan monétaire, elle profite aux régions dans lesquelles ces derniers s'implantent et qui ne sont pas la région parisienne. S'y ajoute que l'activité moderne la plus dynamique s'installe plutôt dans le lieu de résidence des cadres (banlieue ouest). Dès lors, les pôles traditionnels se trouvent en grande difficulté. Enfin, les emplois peu qualifiés se trouvent là où habitent les personnels peu qualifiés.

La troisième entrée classique pour aborder la question des problèmes sociaux est l'entrée sociale et culturelle. Elle a été très peu abordée au cours des différentes interventions. Est-ce à dire que la question culturelle n'est pas pertinente ? Ou plutôt qu'elle dérange ? Qu'en est-il, à ce propos, de la réforme de l'Education nationale et de la mise en place de formations pour les personnes d'origine étrangère ? Quelle est la diffusion spatiale de la pauvreté ? Quel est le rôle des nouveaux pôles d'emploi, la réserve d'emploi peu qualifié ne se trouve-t-elle pas dans ces pôles ?

La parole est à vous, afin que vous nous éclairiez par vos analyses de terrain.

De la salle, CAF de l'Essonne

Je ne peux pas laisser dire que les données sont peu disponibles dans notre pays. De fait, à la CAF, nous réalisons des études pour nos services, mais aussi pour nos partenaires. Certes, il est difficile d'obtenir les données nationales. Mais tel n'est pas le cas sur le terrain – même si nous ne diffusons pas ces données à n'importe qui.

Laurent DAVEZIES

Mes propos visaient le fonctionnement général français. Ils concernaient plus particulièrement les données statistiques, pas les données administratives. Par ailleurs, dire que l'on ne donne pas les données à n'importe qui, consiste déjà à franchir la ligne jaune. Les données statistiques doivent être mises à disposition de tous. Elles sont nécessaires pour établir une photographie exacte de la situation et envisager la résolution des problèmes.

Souvent l'INSEE se comporte avec ses données comme s'il s'agissait de marchandises dont il serait propriétaire. Heureusement, une évolution commence à se faire jour et les données tendent à devenir plus accessibles, à l'instar de ce qui se passe dans les autres pays.

Une année, il m'a fallu déboursier 12 000 francs pour avoir accès à une carte. Cette situation est proprement anormale ! Nous autres chercheurs devons pouvoir faire notre travail. Et, je le disais dans mon exposé, tout citoyen doit pouvoir s'informer de façon exacte de la situation économique et sociale de son pays.

Brigitte BELLOC, INSEE

L'INSEE a consenti d'importants efforts récemment pour diffuser un maximum de données, *via* son site Internet notamment. Par ailleurs, l'Institut dispose par convention de données de la CAF. La connaissance et l'analyse de ces dernières lui permettent de définir des indicateurs. En tout état de cause, l'INSEE n'a pas le droit de fournir à l'extérieur les données initiales – propriété de la CAF.

Laurent DAVEZIES

C'est précisément pourquoi je critique le système global et non telle ou telle institution en particulier.

De la salle

A l'inverse, il arrive que l'on détienne des chiffres et que personne ne les demande...

De la salle

L'ANPE diffuse largement des données très précises relatives au retour à l'emploi des bénéficiaires du RMI. Ces données permettent la mise en adéquation de l'état de la pauvreté, de l'état du retour à l'emploi et de l'état du chômage dans notre pays.

Edmond PRETECEILLE

Bien que nous soyons encore dans une situation de sous-utilisation des données, des actions sont engagées pour donner un accès plus large aux chercheurs. On peut citer la mise en place de l'Institut Quételet comme une initiative importante.. Mais inversement, les chercheurs souffrent du durcissement de la réglementation de la CNIL, qui rend plus difficile la réponse à des questions posées pourtant avec plus d'intensité dans la société...

De la salle

Je travaille depuis 13 ans comme secrétaire général d'une association de cadres qui développe le multi-salariat et le temps partagé. Je travaille dans le 93, département de la région parisienne qui compte le moins de cadres et où la proportion de chômeurs est la plus importante. Par ailleurs, depuis 1993, nous n'avons jamais vu autant de cadres supérieurs au chômage qu'à l'heure actuelle. Depuis le mois de janvier dernier, nous en avons reçu quelque 300 ! Cette situation a de quoi inquiéter.

J'ajoute enfin, pour revenir sur ce point, que les données fournies par les mairies et relatives aux entreprises sont le plus souvent obsolètes. Le Kompass, lui, coûte une fortune pour une association vivant en autarcie. Le problème reste donc entier.

De la salle

Très souvent, les cadres sont dans des situations de pauvreté inimaginables. Sans compter qu'un enfant dont le père très diplômé est au chômage s'interroge sur l'intérêt que représente pour son avenir professionnel le fait d'aller à l'école.

Edmond PRETECEILLE

Nous l'avons vu, l'Île-de-France ne s'inscrit pas dans le schéma de la dualisation entre les salariés très qualifiés très bien payés et les salariés pauvres, peu qualifiés et peu rémunérés. Il faut cependant nuancer cette appréciation, car une grande partie de la progression – importante - des effectifs dans les professions intermédiaires, et dans une moindre mesure des effectifs des cadres, est constituée par des emplois précaires.

De la salle

Des études ont-elles été conduites concernant l'emploi dans le secteur des services aux ménages ? J'habite dans une banlieue du sud de Paris et j'observe qu'il convient désormais de faire appel à des femmes africaines habitant le nord de Paris pour faire garder ses enfants. Cette situation n'a pas de sens.

Laurent DAVEZIES

Le Codev (Conseil de développement de la ville de Paris) a entrepris un travail sur les phénomènes paradoxaux, au titre desquels le fait que le taux de chômage le plus élevé se trouve au cœur de Paris – territoire le plus riche – ou que nombre d'offres d'emploi ne sont pas satisfaites dans les métiers de bouche et du BTP – secteur le plus demandeur. Il apparaît notamment que les employeurs français prennent d'immenses précautions à l'embauche. Pour forcer le trait, on peut dire qu'un jeune Picard à l'oreille percée et aux cheveux longs a aussi peu de chances, sinon moins, de trouver un emploi qu'un immigré de couleur. A cela s'ajoute que les métiers de bouche et du BTP échappent largement aux bénéfices des lois type 35 heures. Ils perdent ainsi une grande partie de leur attrait.

Dans ce contexte, de nombreux métiers restent à inventer.

Pierre BECKOUCHE

Faut-il y voir une question sociale, spatiotemporelle ou économique ?

Edmond PRETECEILLE

Une partie de la réponse me semble relever de la discrimination. La France doit transposer la directive européenne contre les pratiques discriminatoires. Mais, cette transposition est rendue difficile par l'absence de certains types de données statistiques. De fait, il est illégal d'enregistrer des données sur l'appartenance ethno-raciale. On ne peut donc mettre en évidence quantitativement les processus de discrimination ethno-raciale dans l'accès à l'emploi, ou dans l'accès au logement..

De la salle

Certaines villes enregistrent des migrations de population après des élections, par exemple. L'arrivée au pouvoir de tel ou tel gouvernement peut attirer ou, au contraire, faire fuir une partie de la population. Or ces phénomènes ne semblent pas faire l'objet d'études.

Pierre BECKOUCHE

Si, ce type d'études existe.

De la salle

Il faudrait aussi parler de l'intégration d'une image d'exclues ou de victimes de la part de populations vivant dans certains territoires, comme le 93. Ces populations, en décalage, éprouvent de grandes difficultés à trouver un emploi. Or rien n'est jamais dit de ces difficultés. Peut-être finalement ces dernières permettent-elles de maintenir un équilibre social ? Si ces personnes trouvaient un emploi, elles entreraient en compétition avec les salariés peu qualifiés des classes moyennes...

Frédéric GILLI

La majorité des études sur l'augmentation de la population active montrent qu'une augmentation de 10 % de cette population n'entraîne pas une augmentation de 10 % du chômage. Ainsi, lorsqu'une personne trouve un emploi, elle ne prend pas automatiquement la place d'un autre salarié moins qualifié. L'idée selon laquelle le chômage est utilisé pour maintenir un équilibre social en matière d'emploi est fausse.

Concernant l'intégration des populations immigrées, le problème est autant sinon plus social et géographique que lié au statut d'immigré. Je vous invite à ce propos à lire le travail qui a été publié sur « Violences urbaines, violences sociales; Genèse des nouvelles classes dangereuses ». Certes, les discriminations existent (les français d'origine non-européenne et les étrangers non-européens en sont particulièrement victimes selon une étude récente de la DARES) mais elles ne sont pas rédhibitoires. Il apparaît notamment que les enfants d'immigrés s'en sortent souvent mieux que les enfants français logés à la même enseigne qu'eux (fils d'ouvriers chômeurs habitant dans les ZUS pour caricaturer).

Laurent DAVEZIES

Méfions-nous de l'économétrie ! Les enfants d'immigrés font mieux que les Français qui sont dans la même situation qu'eux : même situation familiale, même situation parentale, même situation sociale etc.

De la salle

Les missions locales développent des plans d'insertion par l'économie. Elles fournissent des données très intéressantes pour les 15-25 ans. Il serait intéressant de s'en rapprocher davantage.

Pierre BECKOUCHE

Tout le problème est de consolider toutes ces données fragmentées pour dresser des tendances générales.

De la salle

Ces plans écartent toute une tranche de la population qui serait tout à fait à même de travailler, dans le secteur de l'aide aux familles, par exemple. La misère concerne aussi, disons-le, les personnes âgées. Or nombre de jeunes, tout à fait capables, ne sont pas acceptés dans les centres d'accueil des personnes âgées sous prétexte qu'ils n'ont pas de diplôme. Il s'agit, là aussi, d'une forme de ségrégation. Dans le contexte actuel, il importe de développer une sorte de « système D ».

Pierre BECKOUCHE

Tout est parfois question d'organisation, tout bêtement.

De la salle

Est-ce que comprendre le social, pour reprendre le thème de cette rencontre, c'est pouvoir agir ? Aujourd'hui, l'on comprend l'économie indépendamment du social. Or par définition, l'économie permet de répondre aux besoins des hommes et des femmes.

De la salle

Certains enfants de couleur font d'excellentes formations et d'excellents stages dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration. Mais, après trois ans, seuls 17 % d'entre eux restent dans ce secteur. Certes, ils ont parfois le choix entre l'exclusion ou l'esclavage. Mais cette situation s'explique aussi par la discrimination. Le secteur de l'hôtellerie restauration manque pourtant d'employés.

Le même exemple peut être cité dans le secteur des aides soignantes et des auxiliaires de vie.

L'inadéquation est réelle entre les stages de formation et le marché de l'emploi.

De la salle

Ces secteurs sont très demandeurs et se plaignent de ne pas trouver d'employés. Que se passera-t-il pour les jeunes bien formés qui travaillent dans des hôtels Formule 1 en bordure d'autoroute, sans permis de conduire ni moyen de transport pour rentrer chez eux la nuit ?

De la salle

Pour moi, la pauvreté est avant tout de la douleur et de la souffrance. C'est un vécu, pas seulement des données statistiques. Les acteurs sociaux souffrent souvent du manque de connaissance. Les chercheurs aussi. Mais il ne s'agit pas des mêmes connaissances. Il manque un lien entre les gens qui savent et ceux qui font.

Laurent DAVEZIES

La Mairie de Paris a racheté des immeubles et organisé des lieux d'accueil pour les jeunes qui travaillent de nuit. Certes, cela ne concerne que la ville de Paris. Mais c'est une ébauche de réponse.

De la salle

Nombre d'hôtels ont été construits à Roissy. Le besoin actuel est de 500 personnes, qu'il est possible de loger. Mais les candidatures ne suivent pas.

Pierre BECKOUCHE

Il importe de multiplier les études et de rapprocher les éléments.

De la salle

Quelle est la fourchette de revenus, par catégorie (aisée, pauvre) ? Cela a-t-il un sens ?

Edmond PRECETEILLE

Il est difficile de vous apporter une réponse standardisée : il faut tenir compte des revenus, mais aussi de la composition des ménages. Sans compter que la question de la pauvreté est toujours autant une question relative qu'une question absolue.

Brigitte BELLOC

Je vous conseille, à ce propos, la lecture d'un numéro de l'année 2000 de la revue « Economie et Statistique » sur la mesure de la pauvreté.

De la salle

Le revenu et les charges sont deux choses différentes. Le différentiel, en la matière, est très criant entre Paris et la province.

De la salle

La pauvreté n'est pas seulement une question d'argent.

Michel CASTELLAN

Je vous remercie toutes et tous pour votre participation à cette rencontre. La réflexion est à poursuivre !

Nos prochaines séances auront lieu le 14 mai et le 18 juin prochains. La rencontre du 14 mai portera sur le thème du logement, tandis que celle du 18 juin abordera le thème des travailleurs pauvres, les deux questions étant d'ailleurs souvent liées.

